

1. *Débitrice:* **LAUFFER IMMOBILIER SA**, c/Fid. J. Ineichen, Industrielle 30B, Montreux, **1820 Montreux**
2. *Durée du sursis concordataire:* 6 mois
3. *Commissaire:* Jean-Claude Gaudin c/ Intermandat A, Rue du Petit-Chêne 38, 1003 Lausanne
4. *Remarques:* Par décision du 20 juin 2005, communiquée le 27 juin 2005, le président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a accordé à LAUFFER IMMOBILIER SA, c/ Fiduciaire J. Ineichen Rue Industrielle 30 B, 1820 Montreux, un sursis concordataire de six mois, courant dès l'expédition de la présente décision qui a eu lieu le 27 juin 2005, et a désigné en qualité de commissaire au sursis M. Jean-Claude Gaudin, c/ Intermandat SA, Petit-Chêne 38, à 1003 Lausanne.
Les créanciers peuvent faire valoir leur prétention auprès du commissaire susmentionné.
Chaque partie a le droit de recourir au Tribunal cantonal, Cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires au Tribunal d'arrondissement, dans les dix jours, dès la présente publication.

Tribunal d'arr. de l'Est vaudois
1800 Vevey

(00117841)